

Une intégration silencieuse ?

Citoyenneté, nationalité et créolisation à travers le cas des Indiens de la Martinique (1885 –1945)*

Dominique Taffin
Directrice des Archives départementales
de la Martinique

Alors que l'immigration en France s'est véritablement constituée en champ de recherche en histoire sociale depuis une vingtaine d'années, y compris l'immigration dans les colonies françaises, le phénomène particulier que constitue l'immigration réglementée dans les vieilles colonies y est rarement intégré. Les connaissances sur ces migrations se sont surtout construites dans la perspective de l'histoire de l'esclavage qui les a précédées, ou d'une reconstruction identitaire récente.

La production historique sur l'immigration indienne aux Antilles a concentré ses sources sur la période de l'immigration réglementée (1853-1884), voire sur celle du Second Empire qui constitue vraiment l'âge d'or de l'immigration indienne, tant en Guadeloupe qu'en Martinique.

Ces mêmes sources ont aussi alimenté les premiers travaux ethnographiques contemporains¹, après la deuxième guerre mondiale et, plus récemment, la prise de parole par les « Indiens » eux-mêmes, dans une perspective identitaire.

C'est donc à une partie moins connue de l'histoire de la présence indienne que je chercherai à m'attacher ici, dans le but d'explorer les

* Cet article est une version largement remaniée et complétée de la communication présentée au colloque organisé par la Société d'histoire de la Guadeloupe à Saint-Claude les 19-20 novembre 2004.

1. Il faut signaler l'effort de Gerry L'Etang pour étendre la documentation historique à la première moitié du XX^e siècle, mais surtout à travers des sources imprimées.